



# CABRETTES ET CABRETTAIRES

Association régie par la loi 1901, déclarée le 23 avril 1956  
Agréée au Ministère de l'Education Nationale en tant que "Société d'Education Populaire" le 12 juin 1959

Association reconnue d'Intérêt Général le 26 août 2010

Affiliée à la Ligue Auvergnate et du Massif Central  
[www.cabrettesetcabrettaires.com](http://www.cabrettesetcabrettaires.com)

Paris, le 5 septembre 2013

Cher(e) Ami(e),

Au nom du Bureau, j'ai la joie de vous informer que notre banquet annuel aura lieu le **samedi 5 octobre** prochain dans les salons de "L'hôtel Mercure Porte de la Plaine", 36, rue du Moulin à 92170 Vanves.

Conscient de l'intérêt que vous portez au travail que nous réalisons pour maintenir notre précieux patrimoine instrumental, notre musique traditionnelle et nos traditions auvergnates, je serai très honoré de votre présence à cette soirée.

Les cartes, au prix de 55 euros - moins de 25 ans 40 euros - seront disponibles à la réception à partir de 19h30.

Afin de nous permettre de préparer dans les meilleures conditions notre banquet, nous vous remercions de nous faire parvenir votre réponse dès que possible accompagnée de son règlement.

Tout en me réjouissant de vous accueillir au soir du 5 octobre, je vous prie de recevoir, Cher(e) Ami(e), l'assurance de ma plus haute considération.

Le Président  
Victor Laroussinie

✂

*P.S. : - Tenue correcte exigée  
- Musiciens, n'oubliez pas vos instruments*

A envoyer, avec votre règlement, **au plus tard le 2 octobre 2013** au domicile de M. Victor Laroussinie  
10, rue Michel Ange 91940 Les Ulis ☎ : 01.69.82.96.74 ✉ : victor.laroussinie@free.fr ou via notre site Internet.

Nom et prénom des personnes qui assistent au banquet : (table des jeunes préciser)

---

---

---

---

---

Nombre total :